

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT – ENTREPRISE GENEVOISE**A RETOURNER PAR COURRIEL : ge@cpmbg.ch**

Raison sociale de l'entreprise:

Case postale / rue et numéro:

Code postale et localité

Date inscription au registre du commerce

n'est pas inscrit

Date du début de votre activité

Avec engagement de personnel d'exploitation

Courriel **confidentiel** pour la gestion des salaires(Déclaration en ligne sur <https://portal.cpmbg.ch> et facturation)

Courriel de contact (Circulaires, courriers divers, etc.)

Identique au courriel confidentiel pour la gestion des salaires

Si autre merci de l'indiquer

Personne de référence

Numéro de téléphone

Sélectionnez la variante ci-dessous sur la base de l'art. 19 CCT-MBG pour les indemnités de déplacement et de repas.

Indemnité mensuelle CHF 220.- par mois pour un temps plein (100%)

Indemnité horaire CHF 1.50.- pour chaque heure travaillée hors de l'entreprise

Tout changement de variante pour l'année suivante doit être annoncé avant le 31 octobre de l'année en cours et approuvé par la Commission Paritaire.

Annexes à envoyer également :

Contrat d'assurance-maladie perte de gain

Contrat d'assurance 2^e pilier (LPP) Liste de déclaration des salaires du personnel d'exploitation***Pour chaque travailleur :***

Fiche de salaire mensuelle depuis le début de son activité / jusqu'à 5 ans en arrière max.

Contrat de travail

Facultatif :

Formulaire d'adhésion volontaire en tant qu'associé/gérant à la CC-RAMB (entreprise Sàrl)

OBLIGATOIRE POUR LES FIDUCIAIRES :

Procuration écrite